



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

L'ELAN DE VILLY



Maire : Norbert LESAGE

Pays : France
Région : Basse Normandie
Département : Calvados
Arrondissement : Caen
Canton : Villers Bocage
Code INSEE : 14760

Code Postal : 14310
INTER COM : Villers Bocage
Superficie : 11,40 km²
Population : 756 Habitants (2009)
Densité / km² : 66 habitants / km²

Latitude : 49°05'46° Nord
Longitude : 0°38'29° Ouest
Altitude : 68 m - 217 m
25 Km de Caen et 240 Km de PARIS

Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Le second trimestre 2012 aura été bien chargé en événements :

- Repas des "Aînés", Tour de Normandie, Commémoration du 8 mai, journée Portes Ouvertes au Centre de Secours, Elections Présidentielles, Elections Législatives.

En parallèle de ces manifestations nous avons fait progresser les dossiers en cours et plus spécifiquement celui du presbytère, les plans ont été adoptés en Conseil, les appels d'offres ont été lancés et les entreprises retenues (*voir détail dans compte rendu Conseil Municipal ci-après*).

Les travaux devant normalement débuter courant septembre, la Municipalité invite la population à une **opération porte ouverte au Presbytère (le 08/09/2012)** avant sa mise en chantier, le but étant de faire connaître ce bâtiment à ceux qui n'avaient pas eu l'occasion d'y pénétrer.

Cette journée aura aussi un but informatif, les plans de transformation seront exposés pour permettre une comparaison entre l'état actuel et l'état futur du bâtiment, dont la destination sera changée en "Mairie" au rez de chaussée et en 4 appartements dans les étages, les abords extérieurs seront également réaménagés.

Sur un autre plan, vous avez pu constater que vous aviez entre les mains une nouvelle mouture du bulletin municipal, imprimé ce trimestre en mini format. Le côté écologique, moins de papier utilisé, la réduction des coûts d'impression, nous ont amené à adopter cette nouvelle présentation qui nous l'espérons emportera votre agrément.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de passer d'agréables vacances, avec espérons le beaucoup de soleil.

Votre Dévoué,
Norbert Lesage

Le Conseil Municipal se joint à l' Association "Villy Village" pour remercier :

- la famille de RUGY (château de Villy)
- Mme VAN RUYMENANT (Pierrelay)
- M.WIM JANSSEN (Le Buquet)
- M. DUPONT (Ferme du Val)

qui ont accepté avec gentillesse de mettre bénévolement à la disposition de l'association Villy Village, de la troupe "Les Tourneboules" et des randonneurs, leur terrain et/ou leur bâtiment à l'occasion de la "Randonnée Nocturne" qui s'est déroulée le 08 juin 2012.

AVIS A LA POPULATION

La police de l'eau "ONEMA" (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) effectue de plus en plus de contrôle sur la qualité de l'eau et rappelle **qu'il est interdit d'utiliser des désherbants et/ou des pesticides dans un rayon inférieur à 5 mètres des abords de tout cours d'eau.**



Tout contrevenant à cette réglementation se verra verbalisé



**Journée Portes Ouvertes
Presbytere
08 septembre 2012**



FESTIVAL LES VEILLES D'ETE 2012

Animation pique-niques Spectacles à partir de 19h00

Événement convivial pour tout public, se déroulant le jeudi et le vendredi en soirée à partir de 19h00 dans le cadre d'un Pique-nique animé par des musiciens, et se concluant par un **spectacle gratuit** animé par une compagnie des arts de la rue professionnelle **à partir de 21h00** (Théâtre, danse, jonglerie, cirque... etc...)

Le **02/08/2012 les animations se dérouleront dans l'enceinte du CHATEAU de VILLY-BOCAGE.** Venez nombreux..... en cas de pluie la soirée sera maintenue et se déroulera sous abri (**site internet** : <http://veillesdete.canalblog.com>)



Ce bulletin a été élaboré par la Commission Communication, composée de : Norbert Lesage, Samuel Beaupaire, Arnaud Condé, Dominique Le Bellego, Alain Meillon.

Les articles pour le prochain bulletin sont à faire parvenir impérativement avant le 20 décembre 2012



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

REUNION CONSEIL MUNICIPAL
du 10 Mai 2012

L'an Deux mille douze, le Jeudi 10 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

Présents :

Messieurs Norbert LESAGE – Stéphane BARETTE - Samuel BEAUREPAIRE - Arnaud CONDE - Laurent GUILBERT - Emmanuel GERVAISE - Dominique LE BELLEGO - Alain MEILLON
Mesdames Corinne FORVEILLE - Nathalie JARDIN – Catherine MARIE

Absents excusés :

- Monsieur Gilbert LUBIN donnant pouvoir à Norbert LESAGE
- Madame Jacques VERTES donnant pouvoir à Arnaud CONDE

N° 2012-05-01 : DEMANDE DE SUBVENTION APCR SOUS CONTRAT SUR 4 ANS
CONSEIL GENERAL

La mairie de Villy-Bocage se trouvant à l'étage et afin de se mettre en conformité avec la loi sur les handicaps, le Conseil Municipal décide de l'aménagement de la future mairie de Villy-Bocage en rez de chaussée de l'ancien presbytère, accessible par la façade sud. L'aménagement au rez de chaussée, d'une salle de réunions – salle de mariage - de deux bureaux dont celui du Maire avec local archive, un accueil pour le public et des wc adaptés aux personnes en situation de handicap. L'aménagement extérieurs adaptés aux personnes en situation de handicap. La création d'un parking avec des emplacements réservés aux personnes handicapées.

Le coût prévisionnel global de la réalisation du projet est de 221 987,46 euros Ht, soit 265 497,00 Euros TTC qui est inscrit au budget de l'année 2012.

Le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite une subvention au titre de l'APCR programme 2012 dans le cadre d'un contrat sur 4 ans et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

2012-05-02 : CHOIX DES PRESTATAIRES MARCHE DE TRAVAUX POUR
L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE DANS L'ANCIEN PRESBYTERE

En exécution de la délibération du conseil municipal du 16 février 2011, Monsieur le Maire a assuré la publicité de la consultation (Ouest-France du 22 Mars 2012) menée pour l'aménagement de la mairie en rez de chaussée de l'ancien presbytère.

Les entreprises ayant répondu à cette consultation sont les suivantes :

Lot N° 1 : Maçonnerie :

- Entreprise FARCY à Mouen 14790
- Entreprise LTB à Maisons 14400

Lot N° 2 : Plâtrerie :

- Entreprise COSTIL à Villers-Bocage 14310
- Entreprise FERET à Verson 14790



Lot N° 3A : Menuiserie Bois :

- Entreprise COSTIL à Villers-Bocage 14310
- Entreprise ATELIER BOIS à Cheux 14210

Lot N° 3B : Menuiserie PVC :

- Entreprise LEROY à Longues-Sur-Mer 14400
- Entreprise COSTIL à Villers-Bocage 14310
- Entreprise B PLAST à Vire 14500
- Entreprise B PLAST à Colombelles 14460
- Entreprise LE COGUIC à Soliers 14540
- Entreprise GUILBERT à Villy-Bocage 14310

Lot N° 5 : Plomberie Chauffage :

- Entreprise FONTAINE SERVICE à Fontaine-Etoupefour 14790

Lot N° 6 : Electricité VMC :

- Entreprise PIERRON

Lot N° 7 : Peintures Revêtements de sols :

- Entreprise LEPLONGEON à Bretteville-L'Orgueilleuse
- Entreprise PIERRE SAS à Verson 14790
- Entreprise FL Peinture à Aunay-Sur-Odon 14260
- Entreprise CYJOCO à Authie 14280

Lot N° 9 : Carrelage Faïence :

- Entreprise POULAIN à Avenay 14210
- Entreprise MARCHAND à Anctoville 14240

Lot N° 10 : Aménagements Extérieurs :

- Entreprise JONES G à Villers Bocage 14310
- Entreprise GAGNERAUD à Mondeville 14120

Une commission s'est réunie pour examiner ces propositions et en juger la valeur conformément aux critères retenus par le règlement de la consultation qui avait été remis aux entreprises consultées.

Les critères indiqués pour le jugement des offres étaient :

- Prix des prestations 60 %.
- Valeur technique de l'entreprise pour des travaux similaires (fournir des références) 40 %



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Après avoir examiné les offres parvenues, la commission propose de retenir les offres :

<u>LOTS</u>	<u>ENTREPRISES</u>	<u>Entreprises</u> <u>MIEUX</u> <u>DISANTES</u> <u>H.T.</u>	<u>Entreprises</u> <u>MIEUX</u> <u>DISANTES</u> <u>TTC</u>
LOT N° 1: Maçonnerie Gros Oeuvre Option Gros Oeuvre	L.T.B. TRAVAUX BESSIN	61 555.84	73 620.78 €
LOT N° 2 : Plâtrerie	L.TB TRAVAUX BESSIN Travaux supplémentaires : Piquetage enduits et dégrossis sur murs en maçonnerie de moellons	4 555.33	5 448.17 €
LOT N° 3 A : Menuiserie Bois:	FERET	21 449.74	25 653.89 €
LOT N° 3B : Menuiserie PVC:	COSTIL	5 779.00	6 911.68 €
LOT N° 5: Plomberie Chauffage:	B'PLAST VIRE	10 758.14	12 866.74 €
LOT N° 6 : Electricité VMC	FONTAINE SERVICE	3 947.00	4 720.61 €
LOT N ° 7 : Peintures Revêtements de sols:	PIERRON	14 958.00	17 889.77 €
LOT N°9 : Carrelage, Faïence :	SAS PIERRE	5 904.80	7 062.14 €
LOT N° 10 : Aménagements Extérieurs	MARCHAND	7 879.78	9 424.22 €
	JONES TRAVAUX PUBLICS	20 322.20	24 305.35 €
	TOTAUX T.T.C.	157 109.83	187 903.35 €
Branchement	Provision	2 090.30	2 500.00 €
Assurance dommages ouvrage	Non Chiffré		0.00 €
Coordonateur SPS	Non Chiffré		0.00 €
Frais dossier Label BBC	Provision	2 508.36	3 000.00 €
Aléas & frais divers de chantier		7 855.50	9 395.17 €
Honoraires PACT (Assistance Administrative et Technique)		11 940.00	14 280.25 €
	COUT OPERATION T.T.C.		217 078.77 €

Les Entreprises ci-dessus ont été retenues comme ayant présenté les offres les "moins disantes" pour un montant global de 157 109.83 € HT soit 187 903.35 € TTC (cent quatre vingt sept mille neuf cent trois Euros trente cinq centimes)

Après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal a procédé au vote pour chaque LOT :

- à l'unanimité pour les LOTS n° 1 - 2 - 3A - 5 - 6 - 7 - 9 et 10

- à 12 voix Pour, pour le LOT n° 3B. (M. GUILBERT Laurent étant à la fois partie prenante dans le LOT 3B et également membre du Conseil Municipal, il n'a pas participé au vote.



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Concernant le Label BBC (Bâtiment Basse Consommation), le Conseil Municipal a accepté l'étude Basse Consommation pour l'obtention du Label BBC par 9 voix pour et 4 abstentions, pour un montant prévisionnel de 3000 Euros.

<u>LOTS</u>	<u>ENTREPRISES</u>	<u>Entreprises</u> <u>MIEUX</u> <u>DISANTES</u> <u>H.T.</u>	<u>Entreprises</u> <u>MIEUX</u> <u>DISANTES</u> <u>TTC</u>
LOT N° 1: Maçonnerie Gros Oeuvre Option Gros Oeuvre	L.T.B. TRAVAUX BESSIN	61 555.84	73 620.78 €
LOT N° 2 : Plâtrerie	L.TB TRAVAUX BESSIN Travaux supplémentaires : Piquetage enduits et dégrossis sur murs en maçonnerie de moellons	4 555.33	5 448.17 €
LOT N° 3 A : Menuiserie Bois:	FERET	21 449.74	25 653.89 €
LOT N° 3B : Menuiserie PVC:	COSTIL	5 779.00	6 911.68 €
LOT N° 5: Plomberie Chauffage:	B'PLAST VIRE	10 758.14	12 866.74 €
LOT N° 6 : Electricité VMC	FONTAINE SERVICE	3 947.00	4 720.61 €
LOT N ° 7 : Peintures Revêtements de sols:	PIERRON	14 958.00	17 889.77 €
LOT N°9 : Carrelage, Faïence :	SAS PIERRE	5 904.80	7 062.14 €
LOT N° 10 : Aménagements Extérieurs	MARCHAND	7 879.78	9 424.22 €
	JONES TRAVAUX PUBLICS	20 322.20	24 305.35 €
	TOTAUX T.T.C.	157 109.83	187 903.35 €
Branchement	Provision	2 090.30	2 500.00 €
Assurance dommages ouvrage	Non Chiffré		0.00 €
Coordonateur SPS	Non Chiffré		0.00 €
Frais dossier Label BBC	Provision	2 508.36	3 000.00 €
Aléas & frais divers de chantier		7 855.50	9 395.17 €
Honoraires PACT (Assistance Administrative et Technique)		11 940.00	14 280.25 €
	COUT OPERATION T.T.C.		217 078.77 €

- retient l'offre des Entreprises ci-dessus, comme étant les offres les plus avantageuses, leur méthodologie apparaissant répondre au mieux aux attentes du Conseil Municipal.
- autorise Monsieur le Maire à signer avec

LOT N° 1 : Maçonnerie:

- L.T.B. TRAVAUX BESSIN à Maisons 14400

- le marché de travaux LOT N° 1 Maçonnerie, pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 61 555.84 Euros hors taxes soit 73 620.78 Euros TTC (soixante treize mille six cent vingt Euros et soixante dix huit cts) et de 4 555.33 Euros HT soit 5 448.17 Euros TTC (cinq mille quatre cent quarante huit Euros et dix sept cts) et tous les documents relatifs à ce marché.



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

LOT N° 2 : Plâtrerie:

- Entreprise FERET à Verson 14790
 - le marché de travaux LOT N° 2 Plâtrerie, pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 21 449.74 Euros hors taxes soit 25 653.89 Euros TTC (vingt cinq mille six cent cinquante trois Euros et quatre vingt neuf cts) et tous les documents relatifs à ce marché.

LOT N° 3 A : Menuiserie Bois:

- Entreprise COSTIL à Villers Bocage 14310
 - le marché de travaux LOT N° 3A Menuiserie Bois, pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 5 779.00 Euros hors taxes soit 6 911.68 Euros TTC (six mille neuf cent onze Euros et soixante huit cts) et tous les documents relatifs à ce marché.

LOT N° 3 B : Menuiserie PVC:

- Entreprise B'PLAST à Vire 14500
 - le marché de travaux LOT N° 3B Menuiserie PVC, pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 10 758.14 Euros hors taxes soit 12 866.74 Euros TTC (douze mille huit cent soixante six Euros et soixante quatorze cts) et tous les documents relatifs à ce marché.

LOT N° 5 : Plomberie Chauffage:

- Entreprise FONTAINE SERVICE à Fontaine Etoupefour 14790
 - le marché de travaux LOT N° 5 Plomberie Chauffage, pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 3 947.00 Euros hors taxes soit 4 720.61 Euros TTC (quatre mille sept cent vingt Euros et soixante et un cts) et tous les documents relatifs à ce marché.

LOT N° 6 : Electricité VMC:

- Entreprise PIERRON à Colombelles 14460
 - le marché de travaux LOT N° 6 Electricité VMC, pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 14 958.00 Euros hors taxes soit 17 889.77 Euros TTC (dix sept mille huit cent quatre vingt neuf Euros et soixante dix sept cts) et tous les documents relatifs à ce marché.

LOT N° 7 : Peintures Revêtements de sols:

- SAS PIERRE à Verson 14790
 - le marché de travaux LOT N° 7 Peintures Revêtements de Sols, pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 5 904.80 Euros hors taxes soit 7 062.14 Euros TTC (sept mille soixante deux Euros et quatorze cts) et tous les documents relatifs à ce marché.

LOT N° 9 : Carrelage, Faïence :

- Entreprise MARCHAND à Anctoville 14210
 - le marché de travaux LOT N° 9 Carrelage, Faïence, pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 7 879.78 Euros hors taxes soit 9 424.22 Euros TTC (neuf mille quatre cent vingt quatre Euros et vingt deux cts) et tous les documents relatifs à ce marché.

LOT N° 10 : Aménagements Extérieurs

- JONES TRAVAUX PUBLICS à Villers Bocage 14310
 - le marché de travaux LOT N° 10 Aménagements Extérieurs, pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 20 322.20 Euros hors taxes soit 24 305.35 Euros TTC (vingt quatre mille trois cent cinq Euros et trente cinq cts) et tous les documents relatifs à ce marché.

dit que ces dépenses sont inscrites au chapitre 23 du budget communal.



2012-05-03 : SUBVENTION D'EQUILIBRE SUPPLEMENTAIRE CONCERNANT LES LOGEMENTS AU BENEFICE DE L'ARIM

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 19 000,00 Euros au bénéfice de l'ARIM, et autorise Monsieur LESAGE Norbert, Maire, à signer tous les documents y afférent.

2012-05-04 : TARIF RESTAURATION PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de porter le prix du repas pour le personnel communal à 4,00 Euros par repas.

2012-05-05 : DEVIS TRAVAUX ECOLES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Menuiserie GUILBERT Laurent pour un montant de 2 705.35 Euros TTC pour la réfection du mur et de la toiture du préau. (Monsieur GUILBERT Laurent étant à la fois partie prenante dans la délibération et membre du conseil municipal, il n'a pas participé au vote).

2012-05-06 : DEMANDE CERTIFICAT URBANISME

La délivrance d'un Certificat d'Urbanisme nécessitant une extension du réseau électrique au frais de la commune, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas accepter les demandes impactant le budget communal. Un Plan Local d'Urbanisme est par ailleurs en cours.

2012-05-07 : STATIONNEMENT DES VELOS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat d'un support pour le stationnement des vélos, et autorise Monsieur le Maire à réaliser l'achat de ce matériel.

2012-05-08 : ACHAT D'UNE POUBELLE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat d'une poubelle publique, et autorise Monsieur le Maire à réaliser l'achat de ce matériel.

2012-05-09 : AMENAGEMENT TROTTOIRS ROUTE DE VILLY - ST LOUET

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise JONES Travaux Publics pour un montant de 7 353.61 € TTC (sept mille trois cent cinquante trois euros soixante et un centimes) en vue de l'aménagement du trottoir route de Villy à St Louet.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.





**REUNION CONSEIL MUNICIPAL
du 25 Juin 2012**

L'an Deux mille douze, le Lundi 25 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

Présents :

Messieurs Norbert LESAGE – Stéphane BARETTE - Samuel BEAUREPAIRE - Arnaud CONDE - Laurent GUILBERT - Dominique LE BELLEGO - Alain MEILLON - Gilbert LUBIN - Jacques VERTES - Mesdames Corinne FORVEILLE - Nathalie JARDIN – Catherine MARIE

Absent non excusé

Monsieur GERVAISE Emmanuel

2012-06-01 : DEVIS ELECTRICITE :

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'Entreprise DILLY pour effectuer les travaux de remise aux normes de l'électricité des bâtiments scolaires, cantine et Mairie pour une somme totale de : 4425.57€ (quatre mille quatre cent vingt cinq Euros et 57 cts), et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférant.

2012-06- 02 : SUBVENTION D'EQUILIBRE :

Le Conseil Municipal à l'unanimité ayant décidé dans sa délibération N° 2012-05-03 d'accorder une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'ARIM et la dépense n'étant pas prévue au Budget Primitif 2012, le Conseil Municipal autorise la modification suivante :

Section de Investissement :

- 2132 Immeubles de rapport : + 19 000,00.Euros.
- 021 : Virement de la section de fonctionnement : + 19 000,00 Euros.

Section de fonctionnement :

- 023 : virement à la section d'investissement : + 19 000,00 Euros.

La recette étant prise sur le suréquilibre du Budget Primitif 2012, soit un suréquilibre restant de 117 720.18 Euros. (136 720,18 Euros – 19 000,00Euros)

2012-06-03 : TRAVAUX DE VOIRIE :

Le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et 1 abstention d'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis de voirie pour un maximum de 42 000€ (quarante deux mille Euros) en investissement et 14 000€ (quatorze mille Euros) en entretien sur le budget de fonctionnement.



2012-06-04 : EMPLOI CAE - CUI :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le recrutement d'une personne en tant qu'aide scolaire, cantine et garderie en contrat CAE-CUI pour une durée d'environ 20 heures par semaine à partir du 04 Septembre 2012 et charge Monsieur le Maire du recrutement et de signer tous les documents y afférant.

2012-06-05 : ASSURANCE :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat d'assurance pour le matériel agricole Contrat N° 0000005455270804 de chez AXA pour un montant de 176 € (cent soixante seize Euros) annuel.

2012-06-06 CAVURNE :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer aux CAVURNES de 50x50 (*Sépulture individuelle aux dimensions réduites spécialement destinée à recevoir une ou plusieurs urnes*), les tarifs suivants :

- Concession de 15 ans : 50€
- Concession de 30 ans : 100€
- Concession de 50 ans : 200€
- Concession à Perpétuité : 300€

2012-06-07 : PLAN FINANCEMENT CREDIT AGRICOLE :

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au plan de financement établi par le Crédit Agricole (prêt à taux 0% d'une durée de 4 ans) pour l'acquisition du tracteur.

2012-06-08 : VENTE D'HERBE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre l'herbe de la parcelle communale et du bord de route à M. DUPOND Emmanuel de ST LOUET SUR SEULLES pour la somme de 150€.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

.



Commémoration du 08 Mai 1945

C'est en présence des Officiers, Sous Officiers et Sapeurs du Centre de <écurité de Villy Bocage, que M. Maurice LEPOULTIER président des Anciens Combattants de la commune, et de M. Norbert LESAGE, Maire, ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts en commémoration de la capitulation Allemande.

Historique

La Seconde Guerre mondiale se termina officiellement en Europe le 8 mai 1945, à 23h01, au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie signée à Reims.

Il faudra attendre la capitulation officielle du Japon le 2 septembre 1945 lorsque l'amiral Tojo signe les articles de la reddition des forces japonaises sur le pont de l'USS Missouri dans la baie de Tokyo pour que la Seconde Guerre mondiale prenne fin.

Le 8 mai a été déclaré jour férié de commémoration en France le 20 mars 1953. Le Président Charles de Gaulle supprime le caractère férié de ce jour par le décret du 11 avril 1959. Pour se placer dans une logique de réconciliation avec l'Allemagne, le Président Giscard d'Estaing supprime également la commémoration de la victoire alliée en 1975.

C'est François Mitterrand qui rétablira à la fois cette commémoration et ce jour férié le 1er juin 1981



SERVICES... PLUS... PLUS

REPASSAGE - COUTURE - RETOUCHES
AMEUBLEMENT - RESTAURATION FAUTEUILS

Béatrice ENGUEHARD
Les Landes de Montbrocq 14310 Villy Bocage
Tél : 06.80.84.31.86 SIRET 530 109 495

AGENCEMENT DE MAGASINS

AA ACTUEL AGENCEMENT

Régis ANNE

Gournay - Villy Bocage - 14310 VILLERS BOCAGE
Téléphone : 31.77.44.44 + Fax : 31.77.99.82

Le passeport biométrique

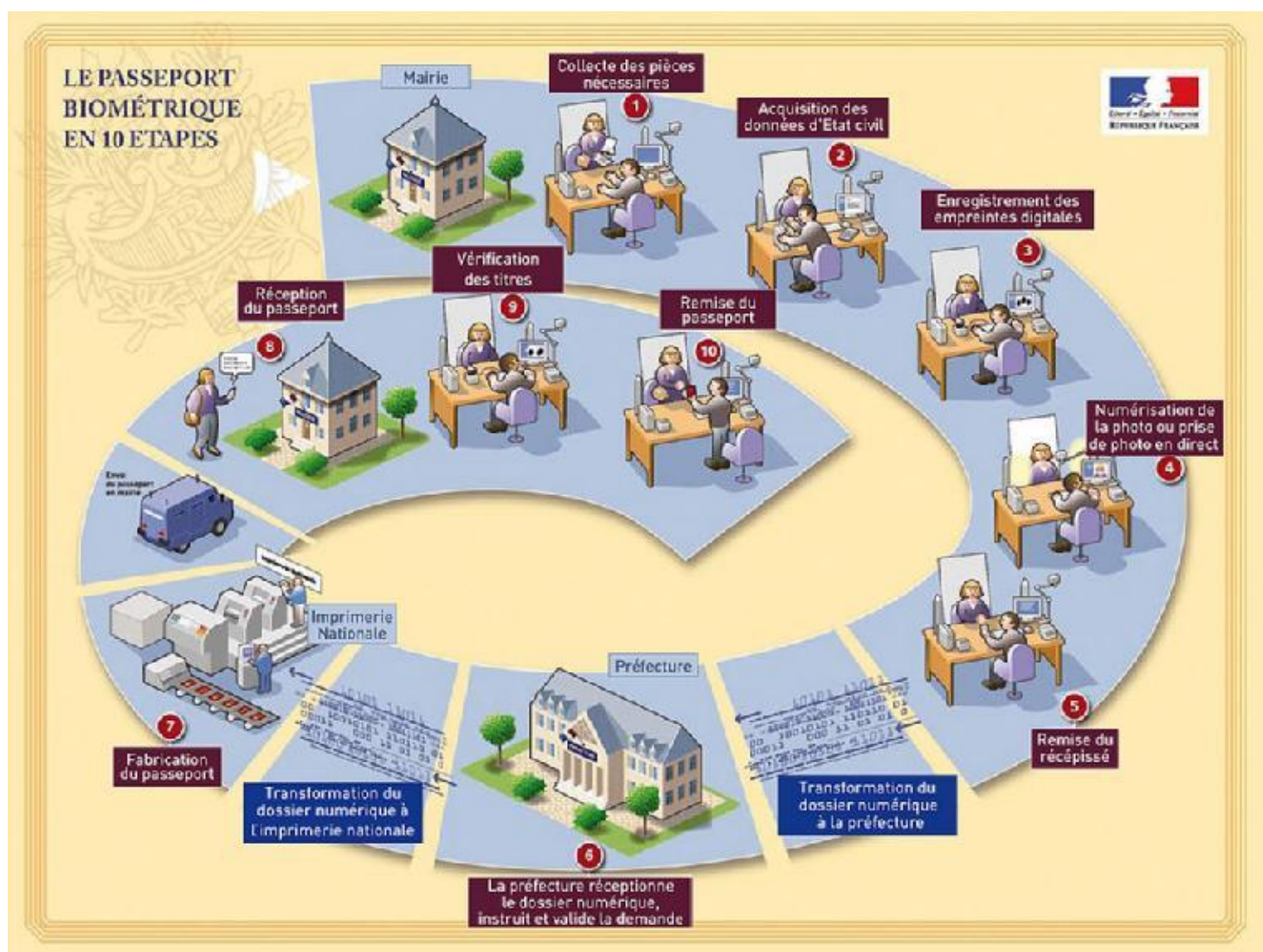
Depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique succède au passeport électronique sur tout le territoire. Il n'est plus délivré de passeport électronique.

Démarche à effectuer dans une mairie "équipée"

La démarche peut être effectuée uniquement dans une mairie équipée d'une machine (appelée "station") permettant l'enregistrement de la demande de passeport. **La station la plus proche pour effectuer ces démarches est la mairie d'Aunay-sur-Odon.**

Si votre mairie (ou antenne d'arrondissement à Paris) n'est pas équipée d'une station, il faudra vous déplacer dans une autre mairie. Votre mairie vous indiquera la commune où il faut se rendre pour faire la démarche.

Il faut déposer et retirer son passeport au même endroit.



Le passeport biométrique en 10 étapes



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Résultats du 1^{er} tour à l'Election Présidentielle
Villy-Bocage - Dimanche 22/04/2012

	Voix	%	Partis
• Eva JOLY	8	1.70%	EELV
• Marine LE PEN	95	20.21%	F.N.
• Nicolas SARKOZY	111	23.61%	UMP
• Jean Luc MELENCHON	54	11.49%	F.G.
• Philippe POUTOU	14	2.98%	NPA
• Nathalie ARTHAUD	5	1.06%	L.O.
• Jacques CHEMINADE	0	0.00%	S&P
• François BAYROU	54	11.49%	MODEM
• Nicolas DIPONT AIGNAN	9	1.91%	DLR
• François HOLLANDE	120	25.53%	P.S



• Inscrits :	543		
• Votants :	476	87.66 % des inscrits	
• Abstentions :	67	12.33 % des inscrits	
• Exprimés :	470	86.55 % des inscrits	98.73 % des votants
• Blancs ou nuls :	6	1.10 % des inscrits	1.26 % des votants



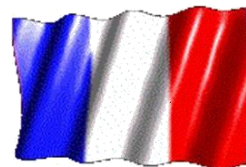
Résultats du 2^{ième} tour à l'Election Présidentielle
Villy-Bocage - Dimanche 06/05/2012

	Nombre	% inscrits		
Inscrits	543			
Abstentions	70	12.89%		
Votants	473	87.11%		
Blancs	33	6.98%		
Exprimés	440	93.02%		
Candidats :			Voix	%
François HOLLANDE (PS)			249	56.59
Nicolas SARKOZY (UMP)			191	43.41



Election Présidentielle résultat National du 06/05/2012

François HOLLANDE (PS)	18 004 656 voix	51.63%
Nicolas SARKOZY (UMP)	16 865 340 voix	48.37%





MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Election Législatives 1^{ier} tour Villy Bocage - Dimanche 10/06/2012

• Inscrits :	544		
• Votants :	346	63.60 % des inscrits	
• Abstentions :	198	36.40 % des inscrits	
• Exprimés :	339	62.31 % des inscrits	97.98 % des votants
• Blancs ou nuls :	7	1.28 % des inscrits	2.23 % des votants

Candidats	Partis	Voix	
- DECKER	EELV	8	2.36 %
- LEZEMENT	MRC	1	0.29 %
- TOURRET	PS	145	42.77 %
- GEORGET	L.O.	2	0.59 %
- BOUFFROU	FDG	16	4.72 %
- COUSIN	UMP	123	36.28 %
- LEBOEUF	FN	39	11.50 %
- HEUZE	DDLE	4	1.18 %
- LEROY	NPA	1	2.29 %
- HEROUARD	DLR	0	0.00 %



Election Législatives 2^{ième} tour Villy Bocage - Dimanche 17/06/2012

• Inscrits :	543		
• Votants :	338	62.24 % des inscrits	
• Abstentions :	205	37.75 % des inscrits	
• Exprimés :	328	60.40 % des inscrits	97.04 % des votants
• Blancs ou nuls :	10	1.84 % des inscrits	2.95 % des votants

- TOURRET	PS	180	54.87 %
- COUSIN	UMP	148	45.13 %

Résultats des élections législatives 2012 Calvados - 6^{ème} circonscription

Alain Tourret (Radical de gauche)	41,47% (22 826 voix)
Jean-Yves Cousin (Union pour un mouvement populaire)	37,55% (20 669 voix)



Course aux Œufs Organisée par la Municipalité

*Le départ de la course est donné, les enfants s'élancent..... Les œufs et lapins en chocolat sont plus ou moins dissimulés dans l'enceinte de l'école
C'est les mains pleines de présents et avec le sourire que les surprises sont montrées aux parents.*



Le départ de la course est donné, les enfants s'élancent..... C'est la ruée vers «l'œuf»... Puis l'instant des premières découvertes..... Le tout devant un parterre de supporters particulièrement attentifs à l'exploit de leur bambin.....!



Le Repas de nos Aînés



M. le Maire et ses conseillers ont salué la doyenne et le doyen de cette sympathique journée.



58 convives étaient réunis pour l'occasion



Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, et remercié l'assemblée d'avoir répondu présent à son invitation, M. le Maire a rappelé les aménagements et travaux qui étaient en cours ou prévus dans la commune.

C'est dans une ambiance festive et au son de l'accordéon, que nos 58 convives ont participé à cette petite fête annuelle organisée en leur honneur par la municipalité. Norbert LESAGE, Maire de la commune, a remis au nom de la Municipalité, un petit présent aux deux doyens de l'assemblée Mme JOURDAIN Odette et M. LEPETIT Pierre.

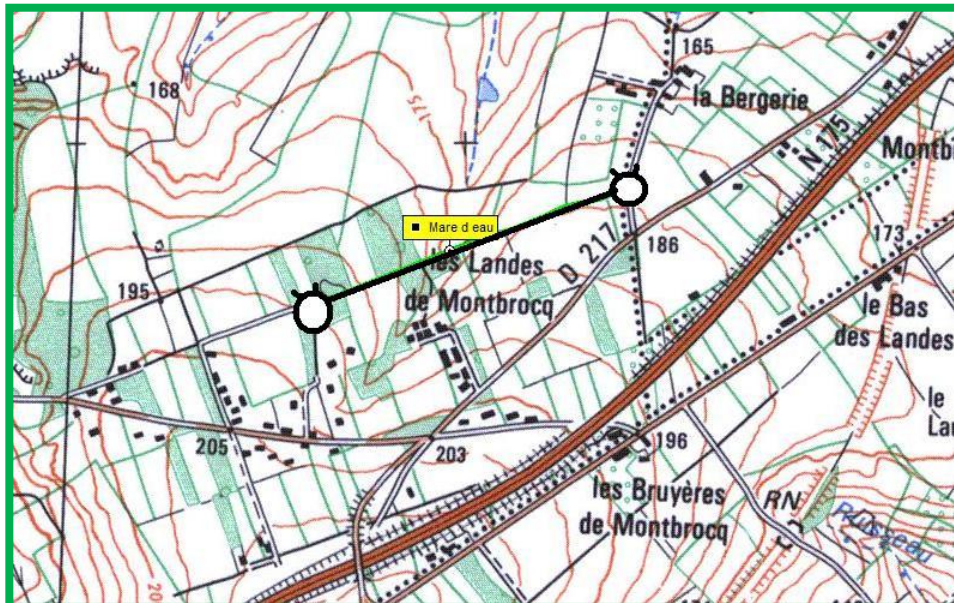
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine



Le repas avait été préparé par l'Hôtel de la Place 10 rue du 12 juin 1944 à Aunay s/Odon

TRAVAUX

Chemin



Sur le chemin CR44, reliant les Landes de Montbrocq à la Bergerie, il existait dans le creux, au milieu du chemin, une ornière profonde se transformant en une véritable mare. Des travaux de remblaiement ont été entrepris en vue de rendre le chemin à nouveau praticable.

Ce réaménagement du chemin va permettre aux randonneurs de s'adonner à leur passion de la marche dans de meilleures conditions.

Nous rappelons que les chemins sont interdits à tous les véhicules motorisés (hors engins agricoles).





TRAVAUX AGRICOLES

ETA Michel COUTURE

« Le Gournay » 14310 Villy Bocage ☎ 02 31 77 02 84

- 🌿 **Vidange de Fosses** Septique & Toutes Eaux (Entreprise Agréée)
- 🌿 **Epandage** : Compost-Fumier-Lisier-Chaux Sèche & Humide
- 🌿 **Moisson-Ensilage** : Semis-Transport etc...

Tous Travaux Agricoles

Préau de l'école

Le préau de l'école dont le mur et mitoyen avec une propriété privée, a subi lors des dernières intempéries quelques dégâts dans le sens où une partie de ce mur est tombé dans la cour voisine. Afin de remédier à tout danger, il a été décidé de faire tomber la cheminée et de réduire de 2.20 m la hauteur du dit mur. Ceci a par ailleurs entraîné une modification de la toiture pour la passer d'une pente à deux pentes



Les travaux ont été réalisés pendant les vacances de Pâques





Le TouTou Chic
Toilettage Canin à Domicile
Alicia vous propose ses services
Tél : 06.70.47.99.86
N° Siren : 524 701 877





MENUISERIE
MENUISERIE GENERALE
BOIS-PVC-ALU
MENUISERIE ARTISANALE
PLACO
CARRELAGE-FAIENCE
L.GUILBERT
TEL:02.31.77.54.37
PORT:06.10.82.17.78
la bergerie 14310 VILLY-BOCAGE
SIRET:530 612 555



Ent Leroy Bruno
Carrelage-Faïence-
Renovation
Siret: 518 664 503 00019
Tel/Fax: 02.31.96.04.63
Port: 06.19.82.05.80
Route de Feugueroles
14310 Villy Bocage

Un Après Midi avec John DEERE *(le tracteur nouveau est arrivé)*



Norbert LESAGE (Maire) et Pascal BANVILLE prennent livraison du tracteur.....



Equipé ici avec l'épareuse



Equipé du girobroyeur et du godet (ci-dessus)

Equipé de la lame à neige (Images du haut)

Vous l'aurez compris, "John DEERE" n'est pas le personnage d'un roman anglosaxon, mais tout simplement la marque du tracteur commandé par la municipalité et qui a été livré le lundi 11/06/2012. L'engin est doté d'un équipement qui permettra de palier à bons nombres de travaux d'entretien au sein de la commune, tel que :

- un girobroyeur → fauchage
- une épareuse → élagage
- une lame à neige → déneigement
- un godet → chargement et manipulation de volume
- une armature grillagée pour protéger l'utilisateur des projections





TOUR DE NORMANDIE en Images



Le service de sécurité est en place...



Landes de Montbrocq, après la côte, le faux plat



Le 23 mars dernier les coureurs cyclistes du Tour de Normandie sont passés par Villy Bocage (4 tours d'un circuit d'une vingtaine de kilomètres) lors de l'étape Domfront - Villers Bocage. Un public de connaisseur venu en nombre s'était massé sur le parcours et plus particulièrement dans la côte des Landes de Montbrocq, "la" difficulté locale.....



Fin du faux plat des Landes, et virage serré route de Monts en Bessin, direction de Parfouru sur Odon, debout sur les pédales, il faut relancer la mécanique et changer de braquet après le virage



Ambiance au passage des coureurs dans le bourg



Haut de la côte des Landes de Montbrocq



Fin du faux plat après la côte des Landes, et virage serré route de Monts en Bessin, direction de Parfouru sur Odon, debout sur les pédales, il faut relancer la mécanique et changer de braquet après le virage



Arrivée de la 6ème étape (Domfront – Villers-Bocage). Sous le soleil et dans une ambiance chaleureuse. La foule a encouragé tous les cyclistes et acclamé les vainqueurs.

Vainqueur de l'étape Jean-Marc Bideau de l'équipe "Bretagne Schuller" quant à Jérôme Cousin de l'équipe "Europcar" il a conservé son maillot jaune.



A la Troisième TAUPE il sera exactement.....

La **Taupe commune** est un petit mammifère fouisseur de l'ordre des insectivores. Elle vit sous terre dans les sols humides et meubles, en se signalant par des monticules de terre, les taupinières. La taupe n'est pas vraiment un nuisible pour l'homme. Elle cherche simplement des vers de terre et des larves d'insectes là où elle en trouve. Le seul désagrément est le fait de trouver des taupinières dans son jardin. La taupe est protégée dans certains pays, comme par exemple en Allemagne.



Michel PORET résidant à Villy-Bocage et qui n'est pas "myope comme une taupe", a un hobby : "**le piégeage des taupes**".

Nous l'avons accompagné lors du relevage de ses pièges.

Équipement : un seau, des gants, les pièges et la pince pour armer les pièges...



Vendredi matin, départ 9 heures, matériel sous le bras, direction une petite sente bordée de taillis. Après avoir parcouru une vingtaine de mètres sur ce chemin, la première taupinière piégée est en vue. Michel écarte les éléments qui protègent la taupinière lorsque celle-ci est piégée et procède lentement au relevage des pièges (2 pièges par taupinière posés face à face dans la galerie)



La "Taupe" s'est prise dans le piège, elle est extraite lentement de la galerie



A l'aide des pinces le piège est ouvert pour libérer la Taupe piégée



La galerie est débarrassée des obstacles qui l'encombrent, le piège est réarmé avant d'être réintroduit dans le tunnel.

Un petit piquet bloque le piège afin qu'il ne soit pas emporté par la taupe, si celle-ci se trouvait prise par une patte par exemple.

Une fois le piège en place, le trou est à nouveau recouvert pour le protéger

Il sera relevé à nouveau dans les 48 h

Une fois rentré de cette chasse fructueuse, il faudra vider les taupes, les dépecer et tendre la peau pour la faire sécher.

Le palmarès en quelques chiffres de Michel notre "Taupier" local :

Nombre de taupes piégées annuellement :

☞ 212 taupes en 2011

☞ 246 taupes en 2010

☞ 88 taupes en 2009

et en 3 mois sur 2012 → 65 taupes



La fourrure des taupes, très fine, a été utilisée, surtout dans les années 1920, pour réaliser des manteaux et des vêtements divers, mais cette mode semble passée. Il fallait de l'ordre de 800 peaux de taupe pour confectionner un seul manteau.



Michel, notre "Taupier", nous présente une partie de son stock de peau de taupe

Certaines techniques de destruction ne sont pas écologiques, notamment le gazage et l'empoisonnement

Rions un peu : Qu'elle est le comble pour une taupe ? : - c'est d'amuser la galerie !
 Qu'elle est le film préféré d'une taupe ? : - Taupe Gun !
 Comment appelle-t-on une belle taupe ? : - une Taupe modèle

La Taupe en quelques données :

- Animal de 15 à 20 cm de long, d'un poids de 100 à 140 g, au corps cylindrique couvert d'un poil sombre, et au museau pointu.
- La tête porte des yeux minuscules et des oreilles sans pavillon.
- Le museau, terminé par un boutoir soutenu par un os spécial, est un organe tactile et fragile qui n'est pas utilisé pour creuser
- Les pattes antérieures polydactyles **[munies de 6 doigts]** recouvertes de corne sont adaptées au fouissement ; le faux pouce supplémentaire, caractère évolutif utile, n'est en fait pas un doigt supplémentaire mais provient du développement d'un os du poignet
- Le faux pouce est d'un seul tenant, comme une lame
- Les doigts munis de griffes puissantes, sont réunis par une membrane, presque jusqu'aux ongles, formant une sorte de pelle, renforcée par un os particulier, l'os falciforme
- Les membres postérieurs sont munis d'une sorte de protubérance aidant au fouissement.
- Elle voit mais est incapable de discerner les mouvements, ce qui la rend très vulnérable en surface mais pas en sous sol
- Elle entend parfaitement
- Son odorat est très puissant. Elle est capable de repérer un ver de terre ou une cochenille dans plusieurs centimètres de terre
- Son sens tactile (frotteuse) est très développé par les vibrisses, poils tactiles présents sur le museau, les pattes antérieures et la queue, ainsi que par l'organe d'Eimer situé à l'extrémité du museau.
[L'organe d'Eimer est un système sensoriel où l'épiderme est modifié pour former une papille.]
- La zone de chasse d'une taupe varie de 600 à 900 m².

Animal peu sociable, la "Taupe" vit seul, en général dans des galeries souterraines (taupinières) qu'elle creuse et où elle trouve sa nourriture constituée de : -lombrics (80% de son régime alimentaire) - cochenilles (5% en hiver), larves, insectes, limaces....etc...

La reproduction donne lieu en général à une seule portée par an, de 4 à 6 petits. La gestation dure 4 semaines et l'allaitement environ 6 semaines. Au bout de deux mois, les jeunes quittent le nid, souvent en surface, et sont alors une proie facile pour leurs prédateurs. La saison des amours et l'éducation des petits est la seule période où la taupe côtoie ses congénères. Le nid est généralement le simple élargissement d'une galerie profonde en un lieu qui assure le maintien de la température dans des limites acceptables

Sa longévité théorique est de l'ordre de 10 à 20 ans, mais dans la nature l'usure prématurée de ses dents, due à la terre et au sable contenus dans les lombrics qu'elle mange, limite en général cette espérance de vie à moins de 5 ans.

La taupe vit dans un réseau de galeries complexe, qui comprend des galeries profondes (de 15 à 25 cm de la surface) plus permanentes, un réseau de galeries temporaires superficielles (dans les premiers centimètres du sol) qui sont les galeries de chasse, et enfin des galeries dites de surface, non réutilisées, plutôt utilisées par les mâles à la recherche de femelles. La taupe possède dans ses globules rouges un type particulier d'hémoglobine, capable de transporter des quantités de dioxyde de Carbone bien plus importantes que chez la plupart des animaux, ce qui lui permet non seulement de supporter un milieu confiné pauvre en oxygène et riche en CO₂, mais également de respirer à nouveau l'air qu'elle a elle-même expiré, lui conférant une grande autonomie respiratoire lors de ses séjours souterrains (avec en plus des poumons très importants proportionnellement aux autres mammifères). Cette caractéristique est à l'origine de la légende de l'hémophilie de la taupe, dont parlent souvent les jardiniers.

INFOS ASSOCIATIVES



La Troupe Tonton Marcel était prête pour les vacances !

Comme elle en a l'habitude, la Troupe Tonton Marcel a une nouvelle fois fait salle comble lors de ses 3 représentations fin avril. C'est environ 600 personnes sur 3 jours qui ont assisté à chacune des prestations de la troupe. Cette année le thème des vacances avait été retenu pour détendre et faire rire les spectateurs. Une mise en scène orchestrée par Isabelle Mialdéa, permettant aux comédiens de tous âges (4 à 65 ans) de se produire devant un public toujours plus nombreux et averti. Trois jours de représentation, mais une dizaine de mois de répétitions et de préparation... Et au final beaucoup de rires dans la salle pour l'ensemble des pièces !



La relève demeure attentive.....



Les jeunes comédiens eux aussi se donnent à fond....



En salle, éclats de rires et participation des spectateurs....



Des comédiens qui prennent plaisir à jouer





ANCIENS COMBATTANTS

Le 31 Mai dernier, les Anciens Combattants de Villy Bocage avaient organisé une sortie à DINAN. Plusieurs visites étaient prévues :

Le matin : visite commentée du Musée du Rail, puis un peu plus tard, embarquement à bord du "JAMAN IV" pour une croisière promenade sur la Rance.

Après un copieux repas, **l'après midi** a commencé par la visite de la ville médiévale de DINAN en petit train touristique, puis la visite guidée du musée du cidre, une dégustation de cidre accompagnée d'une crêpe venant clore cette agréable journée.



Tout le monde dans le bus....



Le musée du rail.... (maquette ferroviaire)



Sur la Rance à bord de la vedette "JAMAN IV"...



Après le musée du rail, le petit train de la ville de DINAN





ASSOCIATION VILLY VILLAGE

Le 8 juin, l'Association "Villy Village" organisait sa traditionnelle "Rando Nocturne". Une petite balade de 6 kms pour une soixantaine de personnes accompagnées par 3 "Troubadours" violonistes et agrémentée ça et là de petite scénettes admirablement interprétées par la troupe des "Tourneboules".

Le temps avait décidé d'être de la partie, la soirée s'est clôturée à un peu plus de minuit, dans la cour de l'école, où soupes, crêpes et cidre ont été gracieusement proposées par l'association à tous les participants.

Rendez vous est pris pour une nouvelle "rando" l'année prochaine, sur un nouveau parcours et un nouveau thème.....



Les musiciens accompagneront le groupe.....



Au château de Villy, "Les grenouilles"



Au Buquet "La Pierre Dialan"



A Pierrelaye "Le Varrou"



A la ferme du Val "La maison hantée"



Cour de l'école "L'armoire normande"



LES LUCIOLES

Les majorettes les Lucioles14 de VILLY BOCAGE ont participé au Festival d'Argences le 10/06/2012 et se sont bien classées. Ci-joint la photo du groupe de dimanche dernier avec le sourire car elles étaient fières de leurs prestations.

Que ce soit en Solo, en Duo, en danse des grandes et des moyennes ainsi qu'en danse de groupe, nos "Lucioles" sont toutes montées sur le podium.

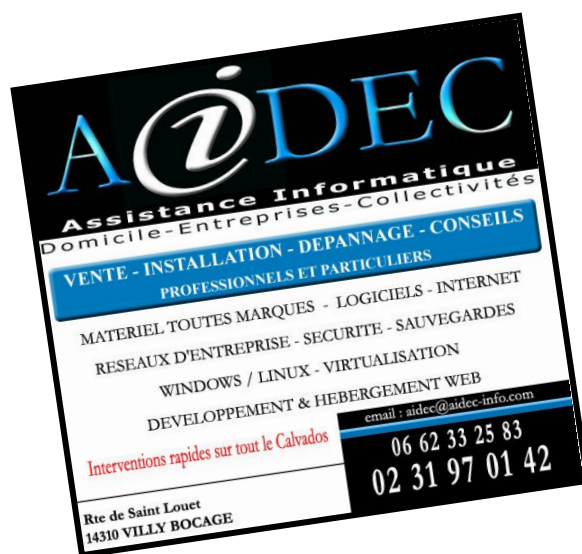
- Danse en Groupe → les filles se sont classées 2^{ème} derrière la ville du Havre sur 11 concurrents
- Danses des Petites → 5^{ème} sur 11
- Danse des Moyennes → 2^{ème} sur 11
- Danse des Grandes → 3^{ème} sur 10
- En Solo, Marine a décroché la 3^{ème} place sur le podium.
- En Duo, Emie et Margot sont arrivées 2^{ème}



Les dirigeantes du club sont fières de leurs "Filles" et les félicitent pour leur prestation lors du Festival d'Argences.

Les "Lucioles" défileront de nuit le 30/6/2012 entre 21h et 22h à Caumont l'Eventé.

Le prochain Festival se déroulera le 08/07/2012 sur le stade à AIRAN et débutera à 10h par un défilé de l'ensemble des troupes présentes à cette manifestation. Les prestations se dérouleront l'après midi.



RELAIS PAROISSIAL



Le 20 mai dernier, 6 enfants du relais de Villy ont fait leur 1^{ère} communion dans l'église de Villy. Rosalie OLIVIER (un des six enfants) a reçu le baptême ce même jour. Une messe festive animée par les jeunes a été célébrée par le Père Philippe Cenier.



Guillaume le Conquérant en compagnie des enfants du relais de Villy



Le mercredi 20 juin, 61 enfants des relais paroissiaux de Villy-Bocage, Villers-Bocage, Noyers-Bocage, Caumont l'Eventé et Aunay-sur-Odon, des animateurs et les pères Philippe Cenier et Claude Hardy ont vécu une journée dans la joie et la bonne humeur. Un véritable temps fort de découvertes, de rencontres, de détente :

- Visite de l'abbaye aux hommes à Caen avec deux guides :

deux salles du monastère (18^{ème} siècle), le cloître et l'abbatiale Saint Etienne.

Puis messe à la communauté des Carmélites de Caen, religieuses cloitrées, avec qui nous avons eu un petit temps d'échange. Pique-nique et détente dans les jardins du carmel.

L'après-midi les enfants ont participé activement au jeu-découverte au château de Guillaume le Conquérant.

Petits et grands se sont montrés curieux et intéressés par toutes ces visites et nous nous sommes donnés rendez-vous l'an prochain pour un nouveau voyage KT....

Cap 2012 : Deux rendez-vous à retenir :

- 8 septembre Pèlerinage à Douvres la Délivrande
- Dimanche 21 Octobre à la basilique de Lisieux grand rassemblement diocésain avec la promulgation des orientations diocésaines sous la présidence de Mgr Boulanger



Durant tout l'été messe chaque dimanche à 9h45 comme habituellement.

CASERNE DES POMPIERS



Le 28 avril le Centre de Secours avait ouvert ses Portes au Public

Le centre de secours et d'incendie de Villy-Bocage a organisé le samedi 28 avril de 10 h à 18 h des portes ouvertes avec visite guidée du centre. Au programme : expositions des véhicules de secours spécialisés pour différents cas d'interventions, exposition de véhicules anciens.

Des démonstrations et manœuvres ont été effectuées, la voiture tonneau présente sur le site, a suscité de l'intérêt auprès du public.

Recrutement de JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers)

Les centres de secours de Villy-Bocage, Saint-Martin-des-Besaces et de Caumont-l'Eventé et Aunay-sur-Odon proposent pour des jeunes qui prennent 13 ans ou 14 ans au plus dans l'année 2012, une formation pour devenir JSP (jeunes sapeurs-pompiers).

Les conditions nécessaires

Etre domicilié sur les secteurs d'intervention des centres de secours, satisfaire aux tests physiques, course de 800 m, et 50 m en natation, en présentant un certificat médical de non contre indication à la pratique de ces deux épreuves sportives. Satisfaire aux épreuves écrites de français et de mathématiques d'un niveau 6^{ième}, et motiver personnellement sa demande d'engagement devant un jury (oral).



Principe de fonctionnement de la section

Formation le samedi de 9 h à 16 h 30, sauf les vacances scolaires, avec tout le programme d'un sapeur-pompier équipier, sur le secours à personne, incendie, culture administrative, activités physiques, ordre serré etc. La formation se fait par rotation sur les quatre centres de secours où les jeunes sont amenés et récupérés par les parents qui disposent d'un calendrier précis en début d'année.

Quatre années de formation

Quatre années de formation sont obligatoires avec au final le passage de brevet JSP (jeune sapeur-pompier) validant cette formation.

Renseignements complémentaires auprès de l'adjudant-chef Jean-François Guay Centre de Villy Bocage.



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Epreuves athlétiques

Dimanche 13 mai s'est déroulée la finale départementale du parcours sportif des Sapeurs Pompiers. 230 participants étaient réunis lors de cette finale qui comportait des épreuves athlétiques. Les Sapeurs Pompiers et les JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) du Centre de secours de Villy Bocage s'y sont particulièrement illustrés.

Classement des représentants du Centre de Secours de Villy Bocage

Parcours sportif, sous la forme de parcours du combattant :

- Sénior femme : 2ième Amélie PALIS
- Vétéran homme : 3ième Jean François GUAY
- Vétéran femme : 1ière Sylvie FERET

Lancer de poids :

- Cadet homme : 1ier Stanislas Fiant
- Vétéran homme : 1ier Jean François GUAY - 2ième Gérard LADROUE - 3ième Philippe LADROUE
- Vétéran femme : 1ière Sylvie FERET

Grimper de corde :

- Cadet homme : 3ième Quentin TANQUEREL
- Junior homme : 2ième Arnaud JARDIN

Epreuve de Sprint :

- Sénior femme : 2ième Amélie PALIS

Epreuve de saut en hauteur :

- Vétéran homme : 1ier Philippe LADROUE - 2ième Gérard LADROUE

La Municipalité félicite l'ensemble des participants à cette finale départementale et adresse ses plus sincères félicitations aux femmes et hommes qui se sont distingués dans les diverses épreuves.



WIM JANSSEN
Sculpteur Plasticien
Créateur de Maquettes et Paysages
Le Buquet
14310 Villy Bocage
Tél : 02.31.77.81.44
Fax ! 02.31.77.90.00





Tous au Numérique



La fréquence de diffusion des chaînes de la T.N.T. seront modifiés sur 101 émetteurs qui desservent une partie du Nord Pas de Calais, de la Picardie, de la Haute Normandie, de la **Basse Normandie** et de la Bretagne.

Pour ce qui concerne **la Basse Normandie, l'émetteur concerné sera arrêté le 02 juillet à 23h59**, la diffusion de la TNT sera donc provisoirement interrompue, le temps de procéder aux changements de fréquences et au réglage de la puissance des émetteurs.

Le retour à la normale se fera progressivement dans la journée du mardi 03 juillet 2012.

Tous les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau individuelle ou collective, sont concernés.

Tous les téléspectateurs recevant la TNT depuis l'un des émetteurs concernés devront effectuer une recherche et mémorisation des chaînes pour retrouver tous leurs programmes

FAIRE CETTE MANIPULATION AVANT LE 03 JUILLET 2012 NE SERT A RIEN

Informations : appeler le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 18h - coût d'un appel local)

Ou rendez vous sur le Site Internet : www.tousaunumerique.fr



MAG - AGENCEMENT

JAMONT ERIC : 06-32-46-86-39
magagement@orange.fr

MAG-AGENCEMENT SARL AU CAPITAL DE 20 000 €
Siège Social : le mazornais 14 310 Villy-Bocage
Tél / Fax : 02-31-52-19-73

Près de chez vous,
des légumes tout frais,
directement du lieu de production

Pierre Moisenier
à Pierrelaye - VILLY Bocage
Tél-fax 02.31.77.16.37

Plan d'accès au dos

LES CHEVALIERS SERVANTS

Entretien - Nettoyage
Fleurissement de tombes
Accompagnement

06.04.42.20.94 www.lchs.fr

ENT. VERITE LIONEL

Démoussage
Charpente - Couverture
Gournay 14310 Villy Bocage
Tél : 02.31.73.21.49 / 06.28.57.49.20
Email : ent_verite_lionel@yahoo.fr

ETAT CIVIL



Mariage :

14/01/2012 → Sandrine GUENERIE avec Philippe SCELLES

Tous nos vœux de bonheur et sincères félicitations aux jeunes mariés

Naissances :



Nathan LEMIEUX..... le 02/01/2012
Louise SCELLES..... le 25/01/2012
Anaëlle LE GAC..... le 01/02/2012
Bastien ESNAULT.....le 25/02/2012

Tous nos vœux de bonheur et sincères félicitations aux parents



DECES :

Roger CHRETIENle 19/12/2011 dans sa 90^{ème} année

Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances à la famille



DATES A RETENIR



Villy Village

FOIRE AUX GRENIERS le 15 septembre 2012 à Villy-Bocage
inscriptions aux 02 31 77 37 51 ou 02 31 25 02 24
3€ le m - restauration sur place - différentes animations seront proposées



Office du Tourisme Bocage Normand www.bocage-normand.com

Veillées d'été le jeudi 02 Août 2012 dans l'enceinte du Château de Villy-Bocage.
Pique-nique à partir de 19h00 avec animation musicale.
Puis à partir de 21h00 spectacle gratuit animé par une Compagnie professionnelle des Arts de la Rue (<http://veilleesdete.canalblog.com>)



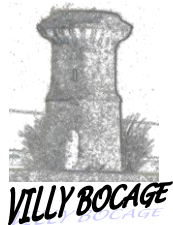
Les Lucioles

Prochain Festival le 08/07/2012 sur le stade à AIRAN. Début à 10h par un défilé de l'ensemble des troupes présentent à cette manifestation.
Les prestations se dérouleront l'après midi



Relais Paroissial

Cap 2012 : Deux rendez-vous à retenir :
- 8 septembre Pèlerinage à Douvres la Délivrande
- Dimanche 21 Octobre à la basilique de Lisieux grand rassemblement diocésain avec la promulgation des orientations diocésaines sous la présidence de Mgr Boulanger



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

NUMEROS UTILES	
URGENCES EUROPEENNES	112
SAMU / Urgences médicales	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
HOPITAL AUNAY S/ ODON	02.31.71.76.76
C.H.U. de CAEN	02.31.06.31.06 ou 02.31.27.27.27
MEDECINS Cabinet Bourgois, Cléret, Condé, Laplanche (du lundi au vendredi 8 h à 19 h, samedi 8 h à 12 h) Cabinet Prével Cabinet Lacombe	02.31.77.02.60 02.31.77. 33.55 02.31.77. 29.92
PHARMACIE DE GARDE	15
INFIRMIERES Cabinet Asselot – Groult - Lemoigne Cabinet Lecocq – Perrier	02.31.77.12.91 02.31.77.41.20
SAEPB (Syndicat adduction eau Pré-Bocage) GAZ DE France EDF (Vire)	02.31.77.02.07 08.10.03.10.00 08.10.33.30.14
HORAIRES UTILES	
MAIRIE - Mardi et Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30 - Samedi de 11 h à 12 h (sans secrétariat) RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES - Vendredi matin <u>(très tôt)</u> OUVERTURE DECHETTERIE DE ST GEORGES D'AUNAY - Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h 45 - Mardi et Jeudi 14 h à 17 h 45	02.31.77.01.66